

DEPARTEMENT DU NORD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
S.I.G.A.L
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 05 septembre mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Sébastien BROGNIART, Vice-Président du SIGAL

Date de Convocation : le 29 Août 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents : MM. Sébastien BROGNIART, Dominique LEGRAND,
MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
Mmes Nathalie HERBAUX, Marie-Paule LEPERS, Michèle VANHOUTTE,

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir:

M. Patrick DELEBARRE, ayant donné pouvoir à M. BROGNIART,
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,

Etaient absents excusés : MM. Bernard GERARD

MM., Pierre-Jean ANDRAL Miguel BEADES, Jean-Philippe PROUVOST
Mme Françoise GOUBE

N° 23-04-02

Finances

Décision modificative budgétaire n°1

Rapport de M. le Vice- Président,

Il vous est proposé de bien vouloir décider les modifications de crédits suivant le tableau ci-joint.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Vice- Président


S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu

SIGAL
Bureau de Piste
216, Parc de l'Aérodrome
59910 BONDUES

Tél : 03 20 98 34 95
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu



EXERCICE 2023– DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n°1					
Imputation Budgétaire			Libellé	Dépenses	Recettes
Fonction	Sous fonction	Article			
FONCTIONNEMENT					
0	20	7062	Redevances et droit des services à caractère culturel		-16 000€
0	20	748388	Autres Dotations Compensations		+ 6 300 €
0	20	61358	Location	+ 10 000 €	
0	20	6161	Primes Assurances	-7 000 €	
0	20	6282	Frais de Gardiennage	-7 000 €	
0	20	6232	Fêtes et Cérémonies	-3 000 €	
0	20	6236	Catalogues et Imprimés	-3 000 €	
0	20	64131	Rémunération Non Titulaire	+3 000 €	
0	20	6218	Autres Personnels Extérieurs	+2 500 €	
0	20	6228	Divers (mandatements autres personnels extérieurs)	-2 500 €	
0	20	6336	CDG CNFPT	+200 €	
0	20	6453	Cotisation patronale IRCANTEC	+1 100€	
0	20	65313	FONPEL patronale	+ 600 €	
0	20	65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	-600€	
0	20	65748	Subventions de fonctionnement aux associations	-4 000€	
TOTAL				-9 700 €	
					-9 700 €